



Jean-Louis BAROUX débute sa carrière dans le transport aérien à Air Inter en 1970 où il occupe pendant 5 ans des postes de responsabilité au marketing. Il s'est ensuite occupé de la commercialisation des compagnies régionales à Paris avant de créer en 1985 sa propre entreprise de commercialisation de compagnies aériennes appelée APG (Air Promotion Group). En 1991 il crée APG Global Associates devenu le réseau leader mondial dans la fourniture de services commerciaux et financiers aux compagnies aériennes petites et moyennes dont il assure Il a présidence. Il crée le Cannes Airlines Forum transformé par la suite en APG World Connect qui réunit une fois par an les responsables de compagnies aériennes venant de tous les continents. Il est l'auteur du livre "Compagnies aériennes : la faillite du modèle" paru aux éditions de l'Archipel.

Libérez Orly !

Les travaux menés par l'Association Ville Aéroport sont très intéressants. Ils permettent d'échanger des points de vue opposés sur le même sujet. Je souhaiterais profiter de cette éminente tribune pour, une fois de plus, plaider pour la libéralisation de l'aéroport d'Orly.

Je sais bien qu'il s'agit d'une plateforme située en zone urbaine et qu'elle est la plus proche de Paris. Je sais bien que ses alentours ont été fortement urbanisés. Pour avoir été pendant plus de 20 ans l'un des riverains de cet aéroport, je suis bien conscient que les avions font du bruit, mais enfin que veut-on ?

Ou bien nous désirons une société à caractère pastoral où il ferait bon vivre au milieu des fleurs et des animaux domestiques, ou bien nous souhaitons une société industrielle qui permet un développement économique nécessaire à l'équilibre de notre société. Si c'est la dernière alternative que nous privilégions, il faut en payer le prix.

D'autant plus que ce prix est de moins en moins pénalisant. Les avions actuels : A 320 et B 737 font 5 fois moins de bruit que les appareils de la précédente génération : les B 727 et Caravelle. Alors que l'on arrête de nous seriner l'augmentation de la pollution sonore. Ce n'est tout simplement pas vrai.

Or sous ce faux prétexte, l'aéroport d'Orly est gelé à 250.000 mouvements par an pour seulement 210.000 réellement exploités, alors qu'il peut facilement en accueillir 400.000. Cette anomalie date de 1994. Il serait temps de la revoir d'autant plus que l'exploitation a été radicalement changée depuis lors. Il est parfaitement anormal de voir un tel outil inexploité alors que le Gouvernement souhaite par tous les moyens maintenir une croissance qui nous fait défaut. Pense-t-on vraiment y arriver avec des mesures malthusiennes comme celle-ci ?

Je suggère de gérer Orly comme on le fait pour Charles de Gaulle, c'est-à-dire avec des quotas de bruit. En clair peu importe le nombre de mouvements pour autant que le niveau de bruit non seulement n'augmente pas, mais qu'il diminue. Est-ce une décision si difficile à prendre ?

Jean-Louis BAROUX

